# FACE AU DÉSASTRE ÉDITORIAL,
# LA DIRECTION SORT LE GRAND JEU … DE MOTS

## COUP DE GUEULE, BIS REPETITA

Nous ne reviendrons pas ici sur ce qui s'est passé dimanche et plus généralement sur la façon dont France Télévisions traite depuis leur début les manifestations lycéennes dans ses éditions.
Nous l'avons déjà fait lundi, dans ce tract.
***TOUT FEU, TOUT FLAMME : retour sur l'édition spéciale du 20h de France 2***

**Depuis, la centaine de réactions de téléspectateurs reçues par le médiateur de France Télévisions ont donné force et raison à notre colère.**
Ces derniers se disent *« ulcérés », « scandalisés », « atterrés »* de ce qu'ils ont vu sur France 2 le week-end dernier. La presse spécialisée ne dit pas autre chose : Télérama qualifiant même de « *renoncement au journalisme »,* la fin d'édition dimanche sur France 2.

**En interne nous sommes nombreux à partager cette honte.**
**Cette tristesse même.**
**Mais, « Comment on en est arrivés là » ?**




Nous attendions donc en ce début de semaine, des explications de la part de la direction de l'information, du déontologue aussi.

Nous avons d'ailleurs sollicité auprès d'eux une réunion de crise afin d'aborder ces dérives qui brisent la confiance de nos téléspectateurs et éclaboussent le travail de nos journalistes sur le terrain.

## ACTE ?

La réponse est tombée à l'instant.
Par un mail envoyé par le déontologue de France Télévisions aux directions de l'information de notre entreprise.
**Une recommandation sémantique qui, au vu du naufrage, nous parait ridicule, totalement hors sol et in fine révélatrice de ce que nous voyons.**
**La mise en scène orchestrée, partiale et martiale, d'une guerre des images.**

Lisez plutôt :

« Je souhaite attirer votre attention sur l'emploi du terme « **Acte** » (Acte I, Acte II…) dans le cadre de la couverture du mouvement lycéen et, plus globalement, des manifestations contre la vie chère, dans nos différentes éditions d'information.
Le terme « acte » ou « épisode » - qui est assez connoté - fait en effet référence à une structure dramatique en plusieurs parties, où chaque journée de mobilisation constitue une étape narrative, l'acte III marquant par exemple le point de bascule et l'intensification du mouvement lycéen.
**Utilisé surtout par un « camp », en l'occurrence celui des organisateurs des manifestations** et par les militants, je recommande vivement qu'il soit utilisé avec prudence voire **proscrit au nom de l'impartialité** que nous devons afficher, soit en sourçant sa provenance soit en le bannissant de nos contenus (lancements en plateau, reportages, papiers web…). »

Pour résumer, face aux vives critiques dont elle est l'objet depuis quelques semaines déjà, France Télévisions bannit de nos reportages un mot. ACTE. Par souci *« d'impartialité »*. On hésite entre rire ou pleurer.

Un mot qui serait instrumentalisé par *« un camp »*.
**Comme s'il y avait deux camps, celui des *« manifestants et des organisateurs »* et ?**
**L'autre quel est-il ?** Celui de l'ordre ? Celui de la Vérité ? De l'Etat peut-être ?

Cette préconisation orwellienne (ou trumpiste) nous heurte encore davantage.
**Considérer qu'il y a deux camps, c'est ne rien comprendre à ce qui se passe.**
**Considérer qu'éviter le mot « acte » rendra nos conducteurs plus équilibrés, plus éthiques, c'est nier que le problème est ailleurs.**
Dans les angles choisis, orientés, dans la parole confisquée des manifestants, dans le manque d'analyse et de recul.

**La CFDT FTV demande des actes oui.**
**Mais certainement pas celui-là.**